

**Inscriptions accueils de
loisirs Hiver 2020.**

Accueil de

- **Inscriptions Seclinois**

du mercredi 15 au mercredi 29 janvier 2020 inclus

- **Préinscriptions extérieurs** (en fonction des places disponibles)

jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2020

- **Lieu d'inscription**

Service des affaires scolaires, Hôtel de ville, 89 rue Roger-Bouvry à Seclin

- **Se munir**

- de votre numéro d'allocataire CAF

- d'un justificatif de domicile

Afin de garantir un accueil de qualité, il est indispensable d'avoir des effectifs prévisionnels fiables. A ce titre plus aucune inscription ne sera prise en dehors des dates établies.

Merci de votre compréhension.

Tarifs QF	Forfait 5 jours : 5 jours d'accueil + 5 repas	Forfait 4 jours 1/2 : 4 jours 1/2 d'accueil + 4 repas	Accueil Péri AL		
			matin et soir	Matin 7h / 8h45	Soir 17h15 / 19h
0 à 153	8.20	7.15	2.90	1.00	2.00
154 à 369	13.20	11.27	3.30	1.20	2.45
370 à 499	13.95	11.89	3.40	1.50	2.60
500 à 534	14.05	11.98	3.40	1.50	2.60
535 à 700	18.90	15.89	3.90	1.50	2.90
701 à 800	20.55	17.22	4.40	1.80	2.90
801 à 1000	22.25	18.70	4.40	2.00	2.90
1001 à 1200	25.10	21.16	4.60	2.00	3.10
+ 1200 et enfant du personnel hors commune	27.40	23.13	4.60	2.00	3.10
extérieur à la commune	77.30	67.43	8.20	3.60	5.10

Facturation : Le tarif des accueils de loisirs comprend la journée d'accueil à laquelle s'ajoute le prix du repas. La facturation se fait par semaine indivisible et sur la base des inscriptions.
Toute absence non justifiée d'un certificat médical ou d'un cas de force majeure ne pourra être prise en compte.

Inscriptions et tarifs

loisirs

Hiver
2020

Du **lundi 17** au **vendredi 28 février 2020**

Attention, vendredi 28 février, accueil jusque 12h30

- **Horaires de fonctionnement**

Pour tous les centres sauf l'accueil 12-17 ans, l'accueil échelonné ;

le matin de 8h45 à 9h25 et le départ le soir de 16h45 à 17h15

Un accueil péri AL à partir de 7h le matin et jusqu'à 19h le soir est proposé aux enfants dont les deux parents travaillent.



Pour l'accueil 12-17 ans au Foyer Gérard Philipe, accueil de 8h45 à 18h.

Arrivée échelonnée de 8h45 à 9h25. Départ échelonné de 17h à 18h. Il n'est pas prévu d'accueil

péri AL pour cette tranche d'âge (Merci de contacter le Service Enfance Jeunesse en cas de difficulté).

Modalité d'inscription voir ci-dessous

LIEUX D'ACCUEIL

- **Accueil des enfants scolarisés en Petite et Moyenne Sections :**

Accueil à l'école

Louise-Michel

Rue de Wattiechart

Tel : 03.20.90.06.42

- **Accueil des enfants scolarisés en Grande Section :**

Accueil à l'école

Marie-Curie

Rue du 8 mars

Tel : 03.20.90.06.42

- **Accueil des enfants scolarisés en CP et CE1**

Accueil à l'école Paul-Langevin

Rue Guy-Môquet

Tel : 03.20.90.00.06

- **Accueil des enfants scolarisés en CE2, CM1, CM2 et 6^{ème} (- de 12 ans)**

Accueil à l'école Jules-Verne

Rue de l'Abbé-Bonpain

Tel : 03.20.32.13.83

- **Accueil 12-17 ans**

Accueil au Foyer Gérard Philipe

Parc de la Ramie

Rue des Martyrs de la Résistance

Tel : 03.20.32.20.87

- **inscription à la journée**

(au Service des Affaires scolaires)

Accueil de 8h45 à 18h.

- **inscription à l'après-midi**

Les dossiers d'inscription sont

à retirer au château Guillemaud

ou dans les structures de quartier

(autorisation parentale obligatoire pour fréquenter le centre).

Accueil échelonné de 13h30 à 14h et

départ échelonné de 17h à 18h.

En cas de sortie,

les horaires seront précisés sur place.

Assurance : la ville est assurée en responsabilité civile pour les différentes activités organisées dans le cadre des accueils.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance complémentaire pour votre enfant.

Lieux d'accueils

[Inscriptions et tarifs](#) Télécharger